



CONSEIL FÉDÉRAL
17, 18 ET 19 AVRIL 2013
SHERBROOKE

RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
Conjoncture politique	
Provincial	6
Fédéral	8
Les services de la CSN	10
Les finances de la fédération	11
La retraite	11
Secteur public	
Négociation du secteur public	12
Relativité salariale	13
Maintien de l'équité salariale 2010	13
Ouvriers spécialisés	13
Négociation coordonnée	
Secteur transport scolaire	14
Secteur des organismes gouvernementaux	15
Secteur municipal	15
Multisectoriel	15
Colloque des syndicats des éleveurs à grain	16
Éducation	16
Vie syndicale	17
L'organisation du travail	17
Semaine pour l'école publique	18
Fondation Camp Vol d'été Leucan – CSN	18
Conclusion	19

INTRODUCTION

Le présent rapport tentera de relever le défi de résumer, en quelques pages, les travaux réalisés depuis le dernier congrès ainsi que la conjoncture avec laquelle nous devons composer.

Pour les personnes dont il s'agit d'une première participation à une instance large de la fédération, c'est avec plaisir que nous vous souhaitons la plus cordiale bienvenue. Vous êtes ici chez vous. Soyez assurés que les plus expérimentés seront à l'écoute de vos idées et en mesure de vous soutenir si vous avez besoin d'aide. N'hésitez donc pas à regarder autour de vous et à poser des questions. Vous pouvez aussi compter sur les membres du bureau fédéral et du comité exécutif qui se feront un plaisir de vous guider.

Depuis le dernier congrès, nous sommes heureux de souligner l'arrivée à la FEESP, de plus de 600 membres qui ont fait le choix de la CSN : Bravo!

La première année de ce mandat a, comme à l'habitude, été fertile en événements de toute sorte. La cohésion de travail acquise en tant que comité exécutif au cours du mandat précédent a grandement facilité la prise en charge des dossiers et la mise en œuvre du plan de travail issu du 25^e Congrès de la fédération. À ce titre, le plan de travail de la fédération traite des 16 propositions adoptées au dernier congrès ainsi que deux propositions issues du congrès de 2009. L'élaboration des propositions représente tant au plan syndical que politique, les priorités sur lesquelles nous nous attarderons comme fédération au cours du présent mandat.

Afin de bien coordonner le travail de l'ensemble de la fédération, la FEESP a l'habitude de convoquer, en début de mandat, tous les membres des secteurs et comités, ainsi que les personnes conseillères à ces dossiers, à une formation. Les objectifs sont entre autres d'informer les militantes et militants sur les tâches et les responsabilités qui leur sont dévolues et de bien comprendre la structure de la CSN et de ses organisations affiliées. Le plan de travail de la FEESP découlant des décisions prises lors du congrès est présenté afin de rappeler dans quel cadre se situent les priorités du mandat à venir. Les secteurs et comités sont également appelés à élaborer leur plan de travail.

Il s'agit d'une des rares occasions où toutes les personnes membres d'un secteur ou comité sont réunies. C'est donc un moment privilégié pour faire connaissance et partager nos visions respectives quant à notre implication à la FEESP. Le comité exécutif est convaincu de la pertinence de cette formation et continuera à en adapter le contenu, d'une fois à

l'autre, dans le but de bien accueillir et outiller les militantes et militants, ainsi que les personnes salariées affectées à ces dossiers.

Concernant les services de la fédération, une large discussion a été entreprise et plusieurs changements ont été mis en place. La décision la plus importante a été prise en décembre dernier par le bureau fédéral soit celle de la nomination d'une deuxième coordination. Le débat entourant cette question était amorcé déjà depuis plusieurs années; d'autres alternatives ont préalablement été testées au cours du dernier mandat, mais en réponse à la croissance de notre fédération et de l'équipe de travail (60 personnes), il était devenu incontournable de procéder à ce changement.

La gestion interne, les besoins d'appui plus soutenus, les suivis de dossiers de plus en plus complexes représentent les principaux facteurs qui ont motivé cette décision. À cet égard, deux personnes de l'équipe, Sylvio Côté et Richard Fortin ont accepté ces nouvelles responsabilités. Nous tenons à remercier Sophie Fontaine-Bégin pour toute son implication à la fédération au cours des dernières années à titre de conseillère syndicale et de coordonnatrice des services. Son énergie et son engagement ont été consacrés à l'amélioration des services offerts par la fédération. Celle-ci a obtenu un poste comme conseillère syndicale aux avantages sociaux au module du *Service de recherche* CSN. Nous lui souhaitons une belle continuité à la CSN.

CONJONCTURE POLITIQUE

Provincial

Sur la scène politique, le moins que l'on puisse dire, c'est que la dernière année a été pleine de rebondissements. Notre congrès en mai 2012 s'est tenu au cœur des contestations étudiantes (printemps érable) qui ont rallié une partie importante de la population québécoise. Cette mobilisation qui marquera sans aucun doute un tournant dans l'histoire du Québec a été alimentée par une attitude autoritaire, voire rétrograde, de la part du gouvernement Charest face à la cause étudiante. L'adoption d'une loi spéciale (Loi 12) brimant les libertés fondamentales de l'ensemble de la société a provoqué une large vague d'indignation dans la population. Ce manque d'écoute a engendré un nombre impressionnant d'actions de la part des citoyens et citoyennes : manifestation pour le Jour de la Terre, coalition contre la privatisation des services publics, alliance sociale contre le budget Bachand, contre l'exploitation des gaz de schistes, etc.

Cette turbulence sociale résultant de cette intransigeance des libéraux a continué d'alimenter le cynisme et la méfiance de la population à l'égard du politique. Cette effervescence sociale a finalement forcé le gouvernement libéral à déclarer des élections générales. C'est dans ce contexte que le gouvernement péquiste a été élu. Un gouvernement minoritaire qui malheureusement n'est pas au rendez-vous quand vient le temps de défendre les services publics. Des services qui, au quotidien profitent à l'ensemble de la population tant au plan social, culturel qu'économique.

À ce titre, selon l'IREC (Institut de recherche en économie contemporaine), la valeur économique des services publics au Québec représentait un montant de 127 milliards de dollars en 2008. C'est 37 312 \$ par ménage et 16 668 \$ par individu. Les recherches établissent clairement que ces sommes ne sont pas dépensées inutilement et qu'elles génèrent un important panier de services pour la population. Les chercheurs ont également démontré que ces services publics permettent une redistribution de la richesse et toute réduction dans ces investissements affecte grandement le rôle de redistribution de l'État.

Cependant, force est de constater qu'en raison du « sacro-saint dogme » du déficit zéro, le budget déposé hâtivement à l'automne dernier par le nouveau gouvernement, va engendrer des coupes drastiques dans plusieurs ministères et limiter la croissance des dépenses dans plusieurs secteurs névralgiques, entre autres en éducation et en santé. Cette situation représente inévitablement une réduction de notre panier de services.

Cette approche représente l'idéologie dominante de la droite qui fait en sorte que les états abandonnent une part de leur pouvoir légitime au profit du pouvoir économique, et nourrit le sentiment d'impuissance et de résignation de la population.

Comme nous indiquait récemment une analyse de la CSN, le tout au privé nous fait glisser d'une position de « l'art de faire des choix » vers « l'art de faire accepter que nous n'avons pas le choix », c'est-à-dire, la réduction du rôle de l'État par les réductions des dépenses.

Cette approche n'est pas la nôtre. Il faut opposer une autre vision du développement et du rôle de l'État dans le respect de nos besoins collectifs. Il est faux de prétendre que nous n'avons pas le choix, surtout, lorsque l'on regarde soir après soir, la *Commission Charbonneau* qui démasque les stratagèmes utilisés par le privé pour détourner et littéralement piller nos avoirs collectifs. Non, le progrès social n'est pas un objectif dépassé! Les États ont un rôle fondamental à jouer pour la

protection sociale et économique de la population et ils ont les moyens de le faire.

Se donner les moyens comme société passe inévitablement par l'intégrité et surtout par l'expertise des salarié-es de l'État. À ce titre, la *Commission Charbonneau* en quelques semaines seulement, a mis en lumière des pratiques de corruption et de collusion scandaleuses ! L'expertise de nos services publics représente la seule solution durable contre de telles pratiques. La preuve est faite, la perte d'expertise publique coûte des centaines de millions de dollars aux contribuables québécois.

Nous espérons que le gouvernement péquiste donnera suite aux recommandations de la *Commission* et que cela produira des résultats probants. Ces résultats doivent passer par la revalorisation des conditions de rémunération des salarié-es de l'État, en évitant la privatisation de nos services. L'actualité se charge bien de nous rappeler que lorsqu'on laisse les autres (le privé) s'occuper de nos affaires, ils s'en occupent à leur manière et surtout, sans scrupule.

Nous croyons que rien n'est plus faux, comme certains le laissent croire, que nos choix de société sont hors de portée. La justice sociale, l'égalité et l'équité représentent les valeurs qui doivent guider nos actions. Les idées et l'idéologie de droite véhiculent une vision très réductrice du rôle de l'État. Malheureusement, nous devons faire le constat que ces visions gagnent du terrain au Québec. Il faut redoubler d'ardeur pour informer nos membres, proposer des solutions crédibles afin de favoriser l'émergence d'un contre-pouvoir efficace pour s'opposer à ce discours. À cet égard, le plan de travail de notre fédération et du Mouvement constitue un premier pas, un outil sur lequel il faut s'appuyer.

Fédéral

Pendant ce temps, le gouvernement Harper, fort de sa majorité, fait souffler un vent de droite sur le Canada et il souffle fort. Nous nous attendions à tout, mais il fait pire. Pierre après pierre, il déconstruit nos acquis économiques, politiques et sociaux obtenus de hautes luttes. Que ce soit en matière d'avortement, de réinsertion sociale des jeunes contrevenants, au registre des armes à feu, tout y passe.

Du côté des finances publiques, le gouvernement Harper profite de la situation dramatique vécue dans certains pays principalement en Europe pour appliquer une rigueur financière injustifiée et sabrer dans des programmes importants pour la population. La culture, les organismes non gouvernementaux, les groupes environnementaux ont goûté de façon drastique à cette médecine qui met en péril leur existence.

Plus idéologique que nécessaire, cette gestion des finances publiques sert seulement les bonnes vieilles valeurs conservatrices.

En matière de relations de travail, il a agi comme fossoyeur du droit à la libre négociation et plaqué au sol les travailleurs d’Air Canada, de Postes Canada et du Canadien Pacifique. Plusieurs aspects de nos régimes publics sont également dans la mire : aide aux plus démunis, revenus décents à la retraite, augmentation de l’âge de la retraite de 65 à 67 ans. Plus récemment, le saccage de l’assurance-emploi frappe de plein fouet des régions entières, principalement le Québec et les provinces de l’Atlantique. Que dire des véritables catastrophes environnementales annoncées par le désengagement du gouvernement fédéral des objectifs de réduction des gaz à effet de serre (Kyoto) pour favoriser le développement de pétrole polluant? Il agit en véritable délinquant partout sur la planète pour mettre en échec toute initiative pour améliorer les conditions environnementales si celles-ci représentent un quelconque frein au développement économique. De plus, il a l’odieux d’imposer le bâillon à tout scientifique à son emploi qui ose mettre en garde la population des conséquences de ces décisions irresponsables touchant l’environnement.

Il n’a aucun scrupule à imposer des projets de loi mammoth qui ne servent qu’à dissimuler plusieurs dizaines d’autres attaques sur des politiques desservant le bien commun. Au cœur des derniers mois, un projet de loi touchant directement les syndicats (C-377) constitue une attaque frontale contre laquelle nous devons réagir de façon très énergique. Ce projet de loi qui attaque l’intégrité des syndicats vous sera présenté au cours de ce conseil. En terminant, persistant dans son derby de démolition, le dernier budget fédéral présenté à la fin du mois dernier représente le summum d’une approche irrespectueuse des responsabilités des provinces. D’un seul trait, il sabote l’ensemble des politiques québécoises de formation de la main-d’œuvre, élimine les crédits d’impôt pour les fonds de travailleurs et saborde un important organisme d’aide à l’action internationale, l’*Agence canadienne de développement internationale* (ACDI).

Pour le Québec, ces champs de compétence sont fondamentaux pour le développement de notre société. Ces outils de développement et d’aide font partie de notre ADN québécois et les transférer dans des programmes de développement économique principalement dans le sud de l’Ontario est injuste. Ce gouvernement a fait son deuil du Québec, et agit en conséquence. Ce gouvernement détruit tout ce qui n’est pas en lien direct avec ses politiques de droite. Un bien triste constat contre lequel nous devons nous battre impérativement, car ces politiques sont à l’antipode de nos valeurs communes au Québec.

LES SERVICES À LA CSN

Dans la foulée d'une proposition adoptée par le 63^e Congrès de la CSN, le conseil fédéral de décembre 2012 adoptait une série de résolutions visant à améliorer les services dans le Mouvement. Ces résolutions représentaient 16 mois de travail acharné d'un comité de travail qui a procédé à une large consultation à tous les niveaux de notre organisation.

L'approche préconisée repose directement sur les besoins des syndicats organisés autour des moments cruciaux dans la vie de ceux-ci. Essentiellement, ces étapes se regroupent en cinq phases importantes, à savoir : l'arrivée d'un syndicat à la CSN; la structuration de celui-ci ainsi que la négociation de la première convention collective; la conclusion de la négociation et son bilan; l'entre-deux négociations; les mois précédant l'échéance de la convention collective et son renouvellement.

Pour en dégager un maximum de bénéfiques, cette revue de nos pratiques doit premièrement favoriser la stabilité et la continuité dans les services et s'appuyer sur le renforcement du travail d'équipe. Le succès de cette opération est lié à un savant mélange d'audace, de sagesse et d'adaptabilité. L'audace pour initier de nouvelles façons de faire, et ce, sans garantie de résultat; la sagesse pour la rigueur et le suivi étroit des changements en jeu; l'adaptabilité pour nous permettre d'ajuster le tir si nous constatons que les mesures mises en place ne permettent pas d'atteindre les objectifs convenus.

Le plan d'implantation comporte plusieurs étapes. Dans un premier temps, les énergies seront consacrées à la mise en place des nouvelles façons d'accompagner les syndicats à travers les étapes importantes dans la vie de ceux-ci. Une priorité sera accordée aux propositions ayant une incidence financière. Les orientations relatives au renforcement du travail d'équipe qui nécessitent plus de réflexion viendront par la suite. L'ensemble de l'opération devrait être complété pour le printemps 2014 soit avant le prochain congrès de la CSN.

Pour nous, cela implique de larges discussions à l'interne sur plusieurs aspects de nos façons de faire, à titre d'exemple : la coïncidence territoriale des services, la responsabilité des organismes dans la vie syndicale, la péréquation, etc.

Comme fédération, nous sommes convaincus que nous sortirons grandis de toute cette opération d'envergure entreprise par la CSN. Cette réorganisation de nos services doit bien entendu reposer sur les caractéristiques propres de notre travail tant par ses valeurs d'équité, de justice, de solidarité que celle de l'autonomie. À ce sujet, il est important

de concevoir que l'autonomie que nous pratiquons à la CSN ne doit pas être confondue avec la notion d'indépendance. Elle doit s'exercer en relation avec toutes les composantes du Mouvement avec un souci constant de grande cohésion interne et de solidarité.

LES FINANCES DE LA FÉDÉRATION

À l'automne dernier, la fédération est redevenue éligible à la péréquation de la CSN. De plus, dans le cadre des travaux sur les services réalisés par la confédération, une des conclusions portait sur un ajout d'un montant substantiel à la péréquation octroyée par la CSN à l'ensemble de ses organisations. D'ailleurs, vous pourrez constater lors de la présentation des états financiers au 31 décembre 2012, que les revenus ont été plus élevés que la prévision budgétaire notamment en raison de ces nouvelles dispositions. Concrètement pour la FEESP, cela s'est traduit par la mise en place immédiate d'une deuxième coordination, permettant ainsi de mieux organiser le travail à l'interne et d'apporter un soutien plus équilibré aux nouvelles personnes conseillères qui font maintenant partie de notre belle équipe de travail.

De plus, rappelons qu'à l'occasion du dernier congrès, une proposition a été adoptée à l'effet de mandater le comité exécutif à procéder à des travaux de réflexion sur le versement de la ristourne de quatre pour cent (4 %) aux syndicats de quatre cents (400) membres et plus. Nous avons amorcé nos travaux, mais la conjoncture a fait en sorte que nous n'avons pu aller très loin dans la réalisation de cette réflexion. Il va sans dire qu'au cours des prochains mois, nous devons nous engager sérieusement dans ces travaux puisqu'un rapport final devra être soumis au conseil fédéral de 2014.

LA RETRAITE

La question de la retraite a fait couler beaucoup d'encre ces derniers mois. Nos détracteurs ont utilisé, de façon très opportuniste, les problèmes de déficit vécu par plusieurs régimes à prestations déterminées. Nous avons presque tous entendu plusieurs éditorialistes d'orientation douteuse, nous traiter de privilégiés de la société, de « gras dur » du système, de profiteurs à la charge de la collectivité, et j'en passe.

Il ne faut pas se laisser distraire par ces démagogues de droite, il faut rester concentré sur notre objectif qui est d'assurer à tous un revenu décent à la retraite. À ce chapitre, beaucoup de travail reste à faire, car globalement, les enquêtes nous démontrent que 60 % des gens ne

disposent pas de régime complémentaire et plus globalement, 40 % de la population n'a aucune épargne en vue de la retraite. À ce jour, la seule réponse proposée par nos gouvernements est un régime d'épargne-retraite à contribution volontaire. Cette approche transfère entièrement la responsabilité de l'épargne-retraite aux individus, car il n'existe aucune obligation pour les employeurs d'y cotiser.

Nos positions sont claires à cet égard : il faut s'assurer que l'ensemble des travailleuses et travailleurs est couvert par un régime de retraite auquel l'employeur verse une cotisation. Nous avons acquis de hautes luttes nos régimes de retraite, régimes qui ont été mis à mal à cause d'une crise financière générée de toutes pièces par un système strictement motivé par la plus-value financière, et ce, au détriment du bien commun.

Certes, les défis de nos régimes à prestations déterminées sont dans certains cas importants. Les raisons sont diverses : faibles taux d'intérêt, rendements faibles ou négatifs, poids du passif de plus en plus lourd, augmentation de l'espérance de vie, etc. Ces facteurs conjugués représentent de gros enjeux pour nos régimes. Nous devons rester vigilants et très actifs sur ce terrain, car plusieurs ont leurs propres solutions qui ne vont nullement dans le sens de nos intérêts. Nous suivons attentivement l'évolution des travaux de plusieurs comités de travail qui s'attardent actuellement à ces questions. Nous aurons très certainement à nous reparler prochainement à ce sujet.

SECTEUR PUBLIC

Négociation du secteur public

Même si les conventions collectives ne viendront à échéance que le 31 mars 2015, la CSN avec ses quatre fédérations du secteur public ont amorcé des réflexions sur quelques sujets qui mèneront à la prochaine ronde de négociation. Pour l'instant, ces réflexions portent, entre autres, sur le fonctionnement à l'interne du comité de coordination des secteurs public et parapublic (CCSPP).

Nous amorcerons bientôt les travaux préparatoires à la prochaine ronde de négociation. De plus, nous aurons également à nous préparer pour la campagne de changement d'allégeance qui aura lieu en juillet 2014.

Relativité salariale

Les travaux de relativité salariale découlent de la négociation 2010 alors que l'intersyndicale et le gouvernement ont convenu de former un groupe de travail pour réaliser ces travaux. Ceux-ci portent strictement sur les catégories d'emploi mixtes qui n'ont pas fait l'objet d'une évaluation lors de l'exercice d'équité salariale finalisé en 2006. Pour l'instant, les parties se sont entendues sur plusieurs éléments qui vont permettre un aboutissement, souhaitons-le, en 2013.

Maintien de l'équité salariale 2010

À la suite de l'exercice de maintien de l'équité salariale réalisé par le *Conseil du trésor* en 2010, (tel que la Loi sur l'équité salariale l'exige) plusieurs plaintes ont été déposées devant la *Commission de l'équité salariale* (CES). Au printemps 2012, cette dernière a soumis à toutes les organisations syndicales, une offre de conciliation pour les plaintes qu'elles soutenaient. Cette offre a été acceptée et une première rencontre a eu lieu le 9 avril dernier afin d'établir des modalités de traitement de ces plaintes. Rappelons que la fédération supporte trois plaintes dans ce dossier et que des rapports réguliers sont présentés aux personnes déléguées des secteurs scolaire et soutien cégeps.

Ouvriers spécialisés

Une lettre d'entente relative aux ouvriers spécialisés a été signée le 9 juillet 2010 dans la foulée des négociations. Cette lettre d'entente stipule qu'un groupe de travail mixte intersectoriel composé de représentants et de représentantes de la CSN, la FTQ et le SISF et de cinq représentants et représentantes de l'employeur a pour mandat d'examiner la situation relative à l'attraction et à la rétention de la main d'œuvre dans les cas d'ouvriers spécialisés des secteurs public et parapublic. La lettre d'entente prévoyait également que le groupe de travail devait déposer aux parties négociantes ses recommandations, conjointes ou non, au plus tard, le 31 décembre 2011.

Comme les travaux n'ont débuté qu'en septembre 2011, ceux-ci se sont poursuivis au cours de l'année 2012 sans aucune conclusion, la partie patronale se limitant à nier les problématiques soulevées par la partie syndicale. Plusieurs actions de visibilité ont été réalisées tout au long des travaux par les ouvriers spécialisés. Le 11 mars dernier, la partie syndicale a déposé son rapport final présentant ses constats et ses pistes de solution. Ce rapport a été bien accueilli et la partie patronale s'est engagée à présenter à l'intersyndicale, aujourd'hui même, ses constats, ses points de convergence et ses pistes de solution.

Il faut noter que les mêmes travaux devront être réalisés dans les organismes gouvernementaux soit à la *Régie des installations olympiques* et à la *Société des traversiers*, comme convenu en 2010. Ces derniers pourront s'inspirer des travaux faits par l'intersyndicale pour en arriver à une conclusion.

NÉGOCIATION COORDONNÉE

La fédération vit depuis quelques années au rythme des négociations coordonnées dans certains de ses secteurs. Cette façon de faire, comme elle se vit depuis plus de 20 ans dans le secteur de l'hôtellerie à la CSN, exige une implication accrue pour les syndicats, mais demeure sans l'ombre d'un doute, un outil qui a su démontrer son efficacité à améliorer les conditions de travail des travailleuses et travailleurs.

Secteur transport scolaire

Cette formule a vraiment pris son envol en 2010 avec l'adhésion de 27 syndicats à un protocole de négociation coordonnée. À partir d'une plateforme de revendications communes, les syndicats ont entrepris une négociation dans l'objectif d'améliorer leur convention collective et de rendre leurs conditions de travail les plus uniformes possible.

Cette première ronde de négociation a conduit les syndicats du secteur à procéder à un bilan qui s'est réalisé en début d'année 2013, exercice qui a permis de cibler les difficultés qui sont survenues tout au long du processus. Le plus difficile fut de maintenir une cohésion au sein des syndicats qui devaient, comme le prévoyait le protocole, informer le comité de coordination avant tout règlement qui se situait en deçà de la plateforme commune. Malgré les embûches de cette première expérience, les syndicats ont réitéré l'intérêt de maintenir ce type de négociation et ont adopté en février dernier, un nouveau protocole ainsi qu'une nouvelle plateforme de revendications qu'ils entendent présenter à leur assemblée générale sous peu, afin de repartir à l'automne 2013 une nouvelle ronde de négociations coordonnées. De plus, à la suite des recommandations du comité mixte, qui a été mis en place en juin 2011, le gouvernement a accepté la création d'un comité sur l'évaluation du titre d'emploi de conductrice et conducteur de véhicule scolaire afin qu'il y ait une reconnaissance au niveau de la rémunération. Au moment d'écrire ces lignes, les travaux progressent à un rythme soutenu.

Secteur des organismes gouvernementaux

Les syndicats des casinos (Montréal, Gatineau (casino et hôtel), Charlevoix) négocient également de façon coordonnée depuis deux rondes de négociation. Les demandes communes de la présente négociation portent sur le salaire, le régime de retraite, les assurances collectives, les primes, la sous-traitance et l'instauration d'une journée de congé mobile. La négociation coordonnée permet aux salarié-es de lancer un message clair aux employeurs : les employé-es des casinos méritent leur juste part de reconnaissance dans l'immense succès commercial que connaissent les casinos au Québec. À ce jour, les négociations avançaient rondement.

Secteur municipal

Neuf syndicats de la région de l'Estrie ont uni leurs forces en amorçant une négociation coordonnée afin d'uniformiser leurs conditions de travail et favoriser la rétention de la main-d'œuvre qualifiée. La base commune de leurs revendications porte entre autres sur la formation des salarié-es, les salaires, les vacances, la retraite progressive et une protection contre la surveillance électronique excessive. Ce type de négociation doit s'adapter au contexte des syndicats et demeure une stratégie avantageuse et efficace pour atteindre les objectifs de négociation, car il accroît le rapport de force. Pour les syndicats de l'Estrie, cette démarche vise l'amélioration des compétences et de l'expertise publique et doit permettre d'augmenter la capacité d'attraction.

Multisectoriel

Les syndicats des salarié-es de l'Union des producteurs agricoles (UPA) ont, pour leur part, opté de se regrouper sur un point bien précis. Comme dans bien des secteurs, la présente négociation contient une importante demande de recul en ce qui concerne leur régime de retraite. Ces syndicats ont donc décidé d'entreprendre une démarche de négociation regroupée sur cette question. Un plan de mobilisation est en marche et, au moment d'écrire ces lignes, les discussions se poursuivent afin de démontrer aux employeurs, les avantages de négocier cette question à une seule table de négociation.

COLLOQUE DES SYNDICATS DES ÉLÉVATEURS À GRAIN

Un colloque d'une journée a eu lieu le 1^{er} octobre 2012 afin de réunir les membres des comités exécutifs des six syndicats CSN des élévateurs à grain : Montréal, Sorel, Trois-Rivières, Québec, Baie-Comeau et Sept-Îles. Les camarades de la Côte-Nord n'ont malheureusement pu y participer, mais cette première rencontre a atteint ses objectifs, soit de permettre aux militants d'échanger sur leurs conditions de travail et sur les stratégies patronales dans un contexte où les employeurs sont la plupart du temps des compagnies américaines qui apportent leur vision et leurs façons de faire en rapport aux relations de travail. De plus, une présentation sur quelques particularités du *Code fédéral* (ces syndicats étant sous juridiction fédérale) a été appréciée des militants.

Cette rencontre a donné l'occasion aux militants de faire connaissance et de faciliter les futurs échanges entre eux, étant confrontés à des défis semblables. Le comité exécutif du Multisectoriel, secteur auquel sont affiliés ces syndicats, continue leur travail afin d'outiller et de faciliter le réseautage de ces travailleurs.

ÉDUCATION

Dans la foulée du printemps 2012, à la suite de l'arrivée au pouvoir du nouveau gouvernement, la question de l'éducation a été au cœur de nos préoccupations au cours de l'automne dernier et en début d'année. En effet, la première ministre, Pauline Marois, en plus d'abroger la Loi 12 a indiqué rapidement son intention de tenir un Sommet sur l'enseignement supérieur. Accueillie favorablement par la CSN et ses composantes de l'éducation, cette annonce a généré de nombreux travaux de préparation pour le groupe de travail en éducation.

En prévision du Sommet, quatre thèmes ont été approfondis dans le but de dégager une compréhension commune des constats et des défis qui se posent pour les établissements d'enseignement supérieur, tant pour l'ensemble du personnel que pour les étudiants et étudiantes. Bien que les thèmes ont touché prioritairement le niveau universitaire, la question du collégial a également été abordée. Ces quatre thèmes ont été :

1. La qualité de l'enseignement supérieur;
2. L'accessibilité et la participation aux études supérieures;
3. La gouvernance et le financement des universités;
4. La contribution des établissements et la recherche au développement de l'ensemble du Québec.

Le Sommet a eu lieu les 25 et 26 février dernier à Montréal et nous aurons l'occasion, dans le cadre de notre conseil, de vous présenter un compte-rendu détaillé du déroulement de ces deux jours de même que les différents chantiers qui découlent du Sommet.

VIE SYNDICALE

Nous vous rappelons que le travail sur la vie syndicale, initié il y a plusieurs années et appuyé par une proposition au congrès de 2009 se continue. Un colloque sur la vie syndicale a eu lieu les 15 et 16 novembre 2012 à Québec. Les objectifs du colloque ont été atteints et les quelque 150 participantes et participants ont été enchantés de ces deux journées d'échange. Dans la convocation, le comité de travail sur la vie syndicale invitait les exécutifs des syndicats à amener une personne avec peu ou pas d'expérience syndicale. La réponse des militantes et militants a été très généreuse : plus du tiers des personnes présentes n'avaient pas d'expérience syndicale. Cela a permis d'apporter un nouvel angle aux discussions et de mettre en lumière différents points de vue.

Les commentaires des participantes et participants ont été élogieux et l'expérience a plu, tant aux militantes et militants, qu'aux nombreux salarié-es de la fédération. Sans cette participation et implication massive de toutes les composantes de la FEESP, le colloque n'aurait pu connaître autant de succès. Un point est prévu à l'ordre du jour du présent conseil : les membres du comité de travail sur la vie syndicale vous feront part de façon plus approfondie de cet événement et des suites à y donner.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL

Le 63^e Congrès de la CSN adoptait en mai 2011 une résolution invitant ses syndicats à entreprendre des démarches d'organisation du travail afin de préserver et de développer l'emploi. L'un des objectifs de cette démarche est de réaffirmer l'importance de la place des travailleuses et travailleurs dans l'organisation du travail, en revendiquant la mise sur pied de mécanismes de consultation et de participation des syndicats, lors de l'élaboration des stratégies des employeurs.

En lien avec cet objectif spécifique, le plan de travail de la CSN prévoit notamment une rencontre des syndicats des fédérations, par secteurs, afin de procéder à un état des lieux.

La démarche est bien entamée et adaptée pour tenir compte des différentes réalités des secteurs de la FEESP. Compte tenu du fonctionnement de chacun des secteurs, des rencontres ont déjà eu lieu et d'autres se tiendront soit lors des réunions de secteurs durant l'année ou dans le cadre du présent conseil fédéral. Un rappel de la proposition de la CSN sera fait et un questionnaire sera administré afin que la CSN puisse avoir un portrait le plus juste possible de la situation, et ce, dans tous les secteurs de toutes les fédérations. Cela permettra aux syndicats, dans un premier temps, d'identifier la présence dans leur milieu de travail, de changements organisationnels pouvant être associés à la surcharge de travail, entre autres.

SEMAINE POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE

La *Semaine pour l'école publique* (SPEP) célébrera en octobre 2013 sa cinquième année d'existence. Au fil des ans, la SPEP a déjà acquis une grande notoriété perceptible par l'intérêt qu'elle suscite auprès des médias. Mise en place par la *Fédération autonome de l'enseignement* (FAE), la fédération se joindra, cette année, aux nombreux partenaires qui y participent déjà.

Le thème de cette année portera sur les réalisations artistiques de l'école publique et se tiendra du 26 septembre au 5 octobre. Ce sera l'occasion de mettre en valeur les réalisations exceptionnelles des élèves dans différents domaines artistiques qu'offre l'école publique, de même que le dynamisme et le haut niveau de créativité des différents personnels qui y œuvrent. Les partenaires sont ainsi invités à organiser des activités cette semaine-là.

En collaboration avec la FNEEQ et le *Conseil central du Montréal Métropolitain* (CCMM), nous organiserons une activité qui se tiendra, fort probablement, le mercredi 2 octobre prochain au CCMM.

FONDATION CAMP VOL D'ÉTÉ LEUCAN – CSN

Comme chaque année la campagne de souscription pour le camp Vol d'été prend forme au printemps. La vente de billets sera encore une fois le moyen privilégié pour atteindre nos objectifs. Une présentation de Jean Lacharité, vice-président de la CSN et responsable de la campagne Leucan, aura lieu lors du présent conseil fédéral.

En plus de la vente de billets, différentes activités prennent place dans les fédérations, les conseils centraux et les syndicats locaux : défis

« tête rasée », tournois de golf, activités sociales, etc. L'équipe de la FEESP (salarié-es et comité exécutif) organise annuellement un encan silencieux. La générosité de l'équipe a permis d'amasser 1000 \$ cette année, somme qui a été remise pour le tirage 2013. Nous comptons sur votre habituelle générosité afin d'atteindre les objectifs de la campagne 2013.

CONCLUSION

Nous ne pouvons conclure sans rappeler que 2013 est l'année de congrès pour les conseils centraux. Nous vous encourageons à y participer dans chacune de vos régions.

Comme en fait foi le présent rapport, plusieurs chantiers sont en branle et plusieurs défis de taille nous attendent. Nous serons en mesure d'y faire face en ne perdant pas de vue les valeurs qui nous animent. Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes militantes et salariées pour leur implication, qui fait de la FEESP une organisation efficace dans la défense de nos droits.

En terminant, je tiens au nom de toute la fédération et en mon nom personnel, à souligner la très grande contribution de Marie-Claire Chouinard qui nous a quittés l'automne dernier à la suite d'un combat terrible contre une maladie implacable. Marie-Claire, une conseillère syndicale d'exception, une coordonnatrice hors pair, une militante de cœur, une amie... En son honneur la fédération a décidé de désigner sa salle de réunion, la salle *Marie-Claire Chouinard*.

Solidarité !
Bon conseil!